

## TITRE à FINALITE PROFESSIONNELLE MONITEUR de PADEL

### Programme pédagogique

#### UC1 : Conception et mise en oeuvre des actions de développement de la pratique du Padel dans les clubs

- **UC1 / 1.1.** Se situer au sein du mouvement sportif et associatif pour exercer sa mission quotidienne de moniteur de Padel avec efficacité.
- **UC1 / 1.2.** Situer son rôle et sa mission au sein de la structure pour exécuter ses droits et devoirs avec aisance dans un esprit d'équipe en application de la charte de l'enseignement propre au jeu de Padel.
- **UC1 / 1.3.** Faire le choix de son statut juridique en connaissance de la réglementation sociale des enseignants et des caractéristiques des différents types de statuts ouverts aux moniteurs de Padel.
- **UC1 / 1.4.** Identifier les partenaires institutionnels et privés majeurs de la structure dans laquelle il travaille tant au niveau local (municipal, départemental, régional) que national et fédéral pour les activer quand nécessaire et créer une relation professionnelle optimale pour développer la discipline du Padel.
- **UC1 / 1.5.** Présenter aux publics (enfants, adolescents, adultes) la discipline du Padel, ses caractéristiques sportives, son histoire, les règles et l'esprit du jeu en vue d'une pratique bien comprise des publics.
- **UC1 / 1.6.** Promouvoir en toute circonstance les principes d'intégrité sportive et la charte éthique de la FFT pour contribuer à faire du sport un domaine éducatif citoyen.
- **UC1 / 1.7.** Porter une attention particulière à tous signaux forts et faibles en vue de prévenir tout manquement à la protection des mineurs, à la prévention du dopage et à la lutte contre la corruption sportive et le cas échéant savoir alerter et agir lors des entraînements et compétitions de Padel.
- **UC1 / 2.1.** Assurer sur les courts de Padel et en dehors des courts la sécurité individuelle et collective des publics.
- **UC1 / 2.2.** Aménager et entretenir ou vérifier l'entretien de l'environnement sportif direct (courts de Padel) et sportif indirect (vestiaires, allées, proshop, accueil, etc) en vue d'une pratique et circulation en sécurité dans l'enceinte.
- **UC1 / 2.3.** Agir en cas d'incidents ou d'accidents physiques propres au jeu du Padel (ex ; vitres, grilles ...) ou d'attitudes déviantes en toute sécurité et dans les meilleurs délais pour maintenir et rétablir au plus tôt dans la structure un environnement serein et sécurisé.
- **UC1 / 2.4.** Anticiper et gérer toute situation pouvant mettre en cause sa responsabilité civile et pénale de moniteur de Padel.
- **UC1 / 3.1.** Identifier les règles d'homologation d'un constructeur d'installations de Padel et alerter les dirigeants en cas de manquement repérés.

**ORGANISME DE FORMATION**

N° Siret : 783 343 072 00048

N° déclaration d'activité : 41 54 02785 54

- **UC1 / 3.2.** Suivre avec les équipes techniques de la structure et / ou des équipes municipales les évolutions des installations.
- **UC1 / 3.3.** Sélectionner les matériels et équipements utilisés dans le club (raquettes, balles).
- **UC1 / 3.4.** Conseiller les pratiquants de Padel sur les équipements les plus fiables (raquettes) pour assurer la pratique en sécurité.
- **UC1 / 4.1.** Gérer efficacement les prestations de Padel au sein du club grâce aux outils de gestion administrative (Ten up, ADOC et MOJA).
- **UC1 / 4.2.** Faciliter la gestion de l'activité d'enseignement du Padel et la communication avec ses interlocuteurs internes et externes au club grâce à l'utilisation maîtrisée des outils de bureautique standards (Word, Excel, PowerPoint).
- **UC1 / 4.3.** Assurer une gestion rigoureuse et conforme sur le plan réglementaire des activités de Padel du club en utilisant avec pertinence les textes réglementaires (loi du sport, code du sport, règlements fédéraux).
- **UC1 / 4.4.** Mobiliser les ressources des bénévoles à bon escient dans un esprit associatif au service du projet Padel du club.
- **UC1 / 4.5.** Monter et suivre un budget simple des activités de Padel pour respecter l'équilibre économique du club sous la responsabilité des dirigeants et engager des dépenses limitées au cadre budgétaire défini par ces derniers.
- **UC1 / 4.6.** Réaliser des compte-rendus simples de son activité et de l'activité Padel du club pour donner de la visibilité sur l'avancée du projet associatif.
- **UC1 / 5.1.** Appliquer les bases de la méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens, mesure) pour construire et actualiser de manière structurée le projet de développement du Padel au sein de la structure aux côtés des dirigeants.
- **UC1 / 5.2.** Monter un dossier de subvention dans les délais et les normes attendus permettant d'obtenir des financements utiles à la construction de terrains de Padel.
- **UC1 / 5.3.** Contribuer à la promotion des activités de Padel par l'usage des outils digitaux et non digitaux (flyer, affiches, etc).
- **UC1 / 5.4.** Etablir des relations de partenariat avec des acteurs publics et privés de proximité de nature à participer au financement des actions de développement du Padel dans le club dans le cadre légal de la conformité des contrats.
- **UC1 / 5.5.** Identifier des ressources financières complémentaires pour développer de nouveaux projets d'animation spécifiques au Padel au sein de la structure.
- **UC1 / 5.6.** Prendre la parole en public pour présenter la structure, son offre sportive et associative en vue de la promotion de ladite structure de Padel.
- **UC1 / 5.7.** Participer à la mise en œuvre d'actions de développement, d'animation, d'évènements pour capter de nouveaux pratiquants de Padel.

**ORGANISME DE FORMATION**

N° Siret : 783 343 072 00048

N° déclaration d'activité : 41 54 02785 54

- **UC1 / 5.8.** Gérer le projet de Padel du club en s'appuyant sur les ressources humaines et techniques fédérales, sur les réseaux sociaux afin d'optimiser le bon développement de la structure
- **UC1 / 6.1.** Conduire des enquêtes simples de marché au moyen de questionnaires ou d'entretiens semi-dirigés pour mieux connaître les attentes des joueurs de Padel potentiels sur la zone géographique.
- **UC1 / 6.2.** Accueillir tous les publics (pratiquants, accompagnants, bénévoles, parents, arbitres, officiels, partenaires ...) avec courtoisie en adaptant son comportement aux attentes des publics dans l'esprit festif propre au Padel.
- **UC1 / 6.3.** Adapter son comportement relationnel à l'âge et aux capacités des pratiquants de Padel en vue de favoriser une ambiance positive, motivante et conviviale au sein de la structure.
- **UC1 / 6.4.** Développer la fidélisation des pratiquants de Padel par une relation client de qualité en vue d'assurer la pérennité de la structure.
- **UC1 / 6.5.** Faire respecter dans l'enceinte de la structure les règles du vivre ensemble et appliquer le règlement intérieur et protocoles idoines adaptés au Padel ex : protocole sanitaire.
- **UC1 / 6.6.** Prévenir et gérer le cas échéant les conflits en instaurant une ambiance positive et constructive entre les membres, salariés et bénévoles.
- **UC1 / 6.7.** Prévenir et traiter tout risque d'abandon et démotivation des pratiquants de cette discipline en cours d'année sportive telle qu'entendue pour le Padel.
- **UC1 / 7.1.** Veiller et encourager l'esprit sportif et associatif au sein de la structure tant sur les courts de Padel (fair play ...) que dans les lieux communs (club house, vestiaires, accueil, boutiques éventuelle).
- **UC1 / 7.2.** Proposer et mettre en œuvre des animations, des événements et une offre sportive propre au Padel permettant d'animer le club auprès de publics variés.
- **UC1 / 7.3.** Concevoir et mettre en œuvre des animations spécifiques au Padel en lien avec le tissu scolaire local pour favoriser le rapprochement entre sport et éducation.
- **UC1 / 7.4.** Proposer et mettre en œuvre des animations spécifiques au Padel en direction des publics en situation de handicap pour développer l'insertion de ces publics dans la vie associative et sportive.
- **UC1 / 7.5.** Proposer et mettre en œuvre des animations en vue de la féminisation de la discipline Padel

**UC2 : Conception et mise en œuvre des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique en sécurité**

- **UC2 / 1.1.** Veiller au respect de l'intégrité physique des pratiquants lors des situations d'encadrement de Padel.
- **UC2 / 1.2.** Veiller à la protection des joueuses et joueurs mineurs de Padel encadrés.

**ORGANISME DE FORMATION**

N° Siret : 783 343 072 00048

N° déclaration d'activité : 41 54 02785 54

- **UC2 / 2.1.** Participer à l'élaboration du projet éducatif de la structure, en prenant en compte les orientations ministérielles et les directives fédérales, les moyens et ressources mis à disposition, afin de satisfaire aux attentes et besoins des pratiquants de Padel.
- **UC2 / 2.2.** Concevoir la programmation pédagogique prévisionnelle qui permettra de structurer les séances d'enseignement de Padel successives en prenant en compte les caractéristiques du pratiquant.
- **UC2 / 2.3.** Concevoir une séance afin d'organiser les situations permettant d'atteindre les objectifs fixés en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants de Padel.
- **UC2 / 3.1.** Evaluer le niveau des pratiquants de Padel pour proposer des objectifs éducatifs cohérents, organisés dans le temps
- **UC2 / 3.2.** Conduire en sécurité une séance permettant aux pratiquants de Padel de prendre du plaisir dans l'activité et d'atteindre les objectifs fixés, en appliquant les conditions réglementaires et matérielles de sécurité, liées à l'activité du Padel encadrée.
- **UC2 / 3.3.** Mettre en place des situations de jeu favorisant la compréhension de la règle chez le pratiquant de Padel.
- **UC2 / 3.4.** Ecouter et encourager les pratiquants de Padel afin de leur permettre de progresser à titre individuel et en équipe en proposant des situations variées et adaptées.
- **UC2 / 4.1.** Réaliser un bilan de sa séance pédagogique, en utilisant des outils d'évaluation adaptés, afin de mesurer les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints.
- **UC2 / 4.2.** Identifier, à partir de l'analyse de sa séance, les perspectives d'évolution permettant de conserver une cohérence dans sa progression pédagogique.

**UC3 : Entraînements des compétiteurs de Padel en sécurité**

- **UC3 / 1.1.** Veiller au respect de l'intégrité physique des compétiteurs lors des situations d'entraînement de Padel.
- **UC3 / 1.2.** Veillez à la protection des joueuses et joueurs mineurs de Padel entraînés.
- **UC3 / 1.3.** Prévenir le dopage et les conduites addictives en organisant des actions de prévention et d'information afin de préserver l'intégrité des sportifs à la pratique du Padel en compétition.
- **UC3 / 2.1.** Evaluer le niveau de pratique des joueurs de Padel pour proposer des objectifs sportifs et éducatifs cohérents, organisés dans le temps.
- **UC3 / 2.2.** Construire le programme d'entraînement en prenant en compte le programme sportif fédéral du Padel en compétition, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin de déterminer les objectifs sportifs à atteindre sur la saison sportive.

**ORGANISME DE FORMATION**

N° Siret : 783 343 072 00048

N° déclaration d'activité : 41 54 02785 54

- **UC3 / 2.3.** Construire la séance d'entraînement en utilisant avec pertinence les ressources et les méthodes pédagogiques (tactiques et techniques) du Padel en compétition
- **UC3 / 2.4.** Conduire en sécurité une séance d'entraînement en favorisant l'apprentissage des publics (enfants, adolescents, adultes) par la compréhension du jeu  
du Padel en compétition en appliquant les conditions réglementaires et matérielles de sécurité, pour assurer la sécurité des compétiteurs de Padel.
- **UC3 / 2.5.** Construire les outils d'évaluation adaptés pour l'entraînement des différents publics en Padel afin d'examiner la cohérence du programme d'entraînement et l'éventuelle nécessité de l'adapter.
- **UC3 / 3.1.** Participer à la mise en place des compétitions non homologuées et/ou homologuées pour assurer la pratique du Padel en compétition.